



Sessions d'information
Point de contact national pour l'ERC
Appels ERC 2010 :
« Starting Grants »
et
« Advanced Grants »

PCN – ERC Septembre 2009

PLAN

I. ERC : Stratégie et organisation

II. Appels ERC : programme de travail 2010

III. Appel Starting Grants 2010

IV. Appel Advanced Grants 2010

LES SEPT PROGRAMMES SPECIFIQUES du 7e PCRD

***Coopération* – Recherche collaborative**

***Idées* – Conseil européen de la Recherche**

***Personnel* – Mobilité, Marie Curie...**

***Capacités* – Infrastructures, Régions, PME...**

+

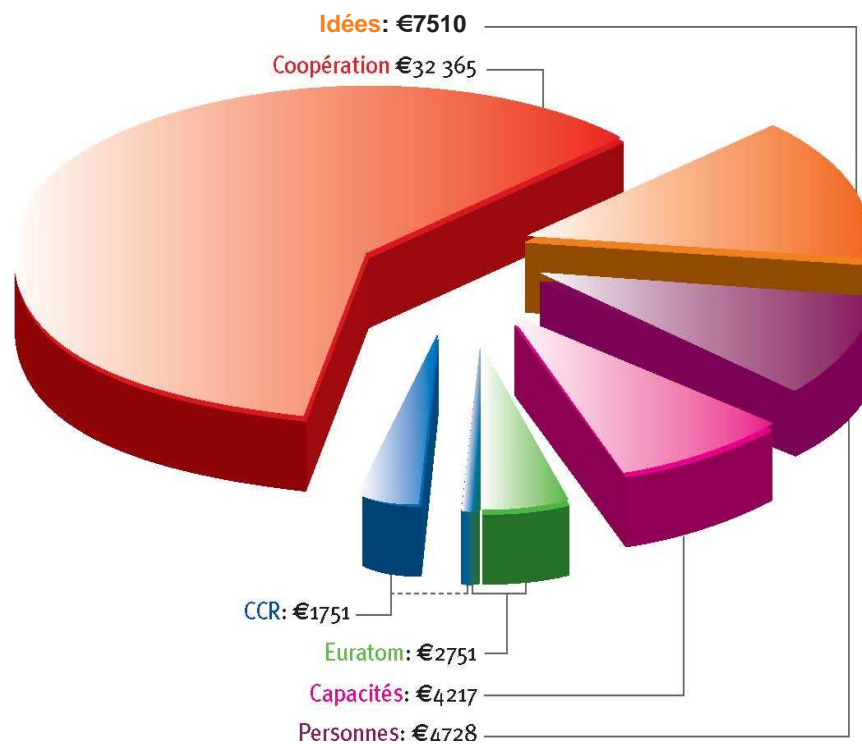
CCR (non-nucléaire)

CCR (nucléaire)

Euratom

L'ERC dans le 7ème PCRD

Le 7ème Programme Cadre comprend quatre programmes spécifiques
(hors Euratom et CCR) Budget total 50,5 Milliards d'Euros



Coopération – 10 Priorités thématiques

Idées – Recherche exploratoire (ERC)

Personnel - Ressources humaines
(Actions Marie Curie)

Capacités:

- Infrastructures
- Recherche au profit des PME (SMEs)
- Régions de la connaissance
- Potentiel de recherche
- Science dans la société
- Activités de Coopération internationale

I. ERC : Stratégie et organisation

- Pilotage par un **Conseil scientifique** de 22 membres, indépendant de la Commission et des Etats
 - Président: **Fotis Kafatos**
 - Vice Présidents: **Helga Nowotny** et **Daniel Estève**
 - 2 membres français dans le Conseil scientifique : **Alain Peyraube** et **Daniel Estève**
- La Commission fournit le support administratif (Agence exécutive)
- Évaluation par les pairs: **25 panels**
 - Sciences physiques et ingénierie : **10 panels**
 - Sciences de la vie : **9 panels**
 - Sciences humaines et sociales : **6 panels**

I. ERC : Stratégie et organisation

- Programme phare du 7e PCRD, bénéficiant d'un budget de **7.510 milliards d'euros** (en progression chaque année: de 300 millions en 2007 jusqu'à 1.6 milliard en 2013)
- Financement de la **recherche exploratoire**
- Un seul critère : **l'excellence**
- Les chercheurs sont la clé de voûte : **approche bottom-up** (et non pas recherche ciblée) + **évaluation par les pairs**
- **Tous les domaines** de la science et de la technologie
- Remboursement à 100% des coûts directs éligibles et des coûts indirects à hauteur de 20% des coûts directs éligibles (hors sous-traitance)

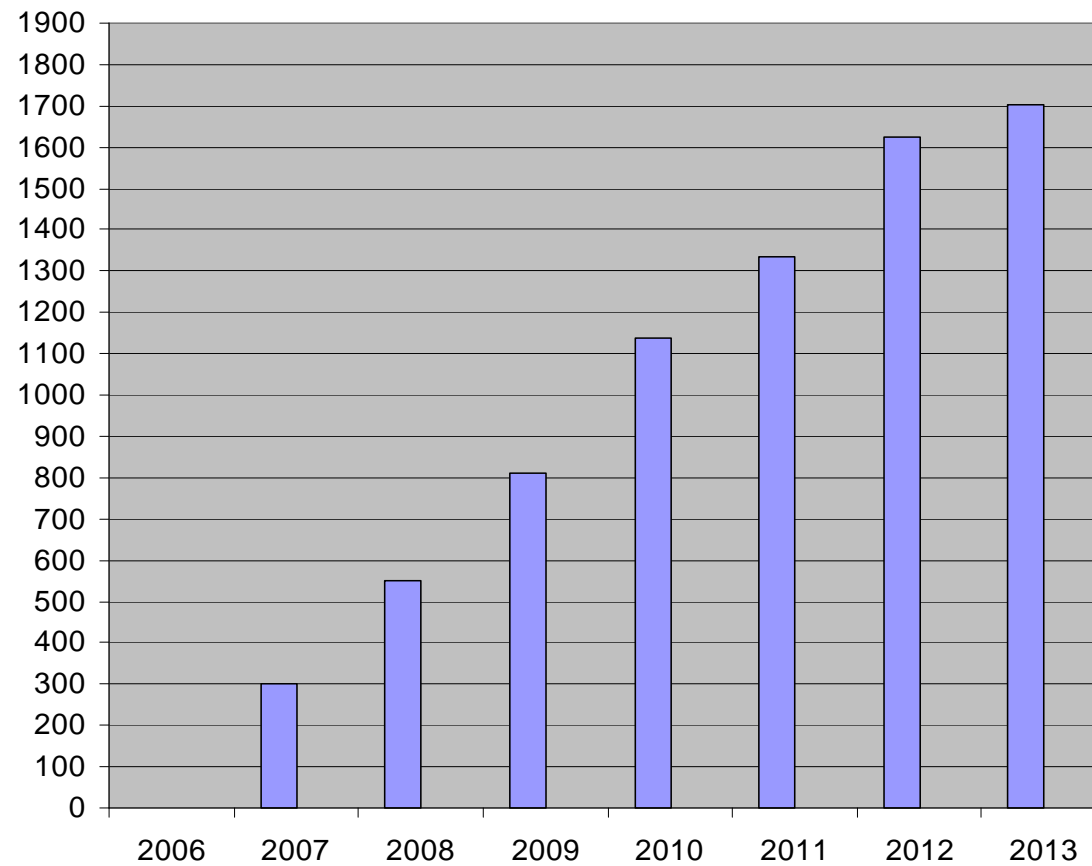
I. ERC : Stratégie et organisation

Mode d'action

- Deux types d'activité sont prévues:
 - Les subventions **“Jeunes chercheurs”**
 - **“Starting Independent Researcher Grants”**
 - Les subventions **“Chercheurs confirmés”**
 - **“Advanced Investigator Grants”**

I. ERC : Stratégie et organisation

Evolution du budget de l'ERC de 2007 à 2013



I. ERC : Stratégie et organisation

Statistiques appels ERC

- **Starting Grants 2007** : appel de lancement de l'ERC
 - **9167** candidatures soumises, dont **699** en France
 - **430** projets considérés comme excellents, dont **65** en France
 - **300** projets financés, dont **38** en France
 - **17** projets considérés comme excellents ont bénéficié d'un rattrapage ANR

- **Starting Grants 2009** :
 - **2503** projets soumis, dont **228** en France
 - **219** projets retenus sur liste principale, dont **26** en France

I. ERC : Stratégie et organisation

Statistiques appels ERC

➤ **Advanced Grants 2008 :**

- **2167** candidatures déposées, dont **206** en France
- **275** projets retenus (**+19 en liste de réserve**), dont **37** en France

➤ **Advanced Grants 2009 :**

- **1583** propositions (~26% de moins que pour AdG1), dont **159** en France
- taux de succès attendu : **~15%**

PLAN

I. ERC : Stratégie et organisation

II. Appels ERC : programme de travail 2010

III. Appel Starting Grants 2010

IV. Appel Advanced Grants 2010

II. Appels ERC : Programme de travail 2010

Informations générales

- Le programme de travail 2010 a été publié **le 30 juillet 2009**
- C'est un programme de travail commun pour les deux appels « **Starting Grants** » et « **Advanced Grants** » 2010
- Pour la première fois, le budget annuel des deux appels dépasse **1Md€!**
- Répartition du budget : **3** grands domaines + un domaine interdisciplinaire :
 - ✓ Sciences physiques et ingénierie : **39%**
 - ✓ Sciences de la vie : **34%**
 - ✓ Sciences humaines et sociales : **14%**
 - ✓ Projets interdisciplinaires à la frontière de la connaissance : **13%**

II. Appels ERC : Programme de travail 2010

Informations générales

- **Soumission du dossier en UNE SEULE étape**
- La soumission se fait par voie électronique via **EPSS**
- Le **pré-enregistrement** est fortement recommandé, le plus tôt possible après l'ouverture de l'appel !
- **Une audition à Bruxelles est prévue pour les candidats Starting Grants**
- **Trois dates limites de soumission (par grands domaines)**

II. Appels ERC : Programme de travail 2010

Définition de l'équipe individuelle

- La subvention ERC vise à financer **un chercheur** (*Principal Investigator*) qui porte **un projet**
- Ce chercheur peut se faire aider par d'autres personnes dont la participation est indispensable à la réalisation du projet, il constitue ainsi **une équipe individuelle**
- La subvention ne financera en aucun cas des réseaux ou des consortiums !

II. Appels ERC : Programme de travail 2010

Définition de l'équipe individuelle

- **Le PI a la liberté de choisir les membres de son équipe**
- **Chercheurs dont la présence est justifiée par rapport aux besoins du projet**
- **En général, devrait être localisée dans la même institution d'accueil que le PI, mais l'équipe peut avoir aussi un caractère national ou transnational**
- **Pas de critère de nationalité pour les membres de l'équipe qui peuvent être localisés dans n'importe quel pays, pas seulement en UE ou pays candidats/associés**

II. Appels ERC : Programme de travail 2010

Critères d'éligibilité

- **Pas de critère d'âge**
- **Pas de critère de nationalité**
- **Etre dans une institution d'accueil (Host Institution)** située dans l'un des **Etats membres** de l'Union européenne ou dans l'un des **pays candidats ou associés** au 7e PCRD; elle peut également être une **organisation internationale d'intérêt européen** (CERN, EMBL...) ou le Centre commun de recherche de la Commission européenne.

Les pays associés : Albanie, Croatie, Islande, Israël, Liechtenstein, République de Macédoine, Norvège, Monténégro, Serbie, Suisse, Turquie

II. Appels ERC : Programme de travail 2010

Critères d'éligibilité

L'institution d'accueil (Host Institution)

- sera la « *legal applicant entity* » et « *beneficiary* » du contrat de la Commission européenne
- recevra et gèrera les fonds
- doit accueillir le porteur de projet pendant la durée du projet ERC, en garantissant son indépendance
- doit avoir un lien administratif avec le porteur de projet (par ex. être l'employeur)
- doit fournir une lettre d'engagement

II. Appels ERC : Programme de travail 2010

Évaluation : les critères

Le seul critère d'évaluation est l'excellence

1 - Potentiel du candidat (noté de 1 à 4)

- ✓ Qualité de la production scientifique / du track-record

2 - Qualité du projet scientifique (noté de 1 à 4)

- ✓ Caractère novateur du projet
- ✓ Impact potentiel
- ✓ Méthodologie
- ✓ Rapport risque résultats

3 - Qualité de l'environnement de la recherche (validé ou refusé)

- ✓ Contribution de l'environnement de la recherche à la réussite du projet
- ✓ Participation d'autres entités légales

II. Appels ERC : Programme de travail 2010

La notation des critères

Les critères seront notés de 1 à 4 :

4 : exceptionnel

3 : excellent

2 : très bien

1 : non retenu (sous le seuil de qualité ou non éligible)

II. Appels ERC : Programme de travail 2010

F) Portabilité

- **Le PI pourra emporter sa subvention s'il souhaite changer d'institution d'accueil**
- **Les conditions sont décrites dans le modèle de convention de subvention ERC disponible à l'adresse : <http://erc.europa.eu/index.cfm?fuseaction=page.display&topicID=23>**

PLAN

I. ERC : Stratégie et organisation

II. Appels ERC : programme de travail 2010

III. Appel Starting Grants 2010

IV. Appel Advanced Grants 2010

III. Appel Starting Grants 2010

- a) Informations générales
- b) Profil du candidat
- c) Critères d'éligibilité
- d) Dossier de soumission
- e) Évaluation
- f) Candidatures multiples

III. Appel Starting Grants 2010

a) Informations générales

- Nom de l'appel : **ERC-2010-StG**
- Budget : **528 M euros**
- Date de publication de l'appel: **30 juillet 2009**
- **Trois dates de clôture :**
 - ✓ Sciences physiques et ingénierie : **le 28 octobre 2009**
 - ✓ Sciences de la vie : **le 18 novembre 2009**
 - ✓ Sciences humaines et sociales : **le 9 décembre 2009**

Heure de clôture : à 17h00 (heure de Bruxelles)
- Montant de la subvention: **1 500 000 €** pour 5 ans, et **2 000 000 €** pour des PI venant des pays tiers,

III. Appel Starting Grants 2010

b) Profil du candidat

- L'appel « Starting Grants » est destiné aux jeunes chercheurs :
- ✓ **excellents et indépendants**, qui ont un fort potentiel de leaders scientifiques
- ✓ qui ont pour objectif de **former ou de consolider une équipe de recherche indépendante**
- ✓ autour de projets de **recherche à risque, à la frontière de la connaissance**

III. Appel Starting Grants 2010

b) Profil du candidat

Deux catégories de jeunes chercheurs sont visées :

- « **Starters** » : 2 à 6 ans après le PhD, chercheurs qui sont en train de créer une nouvelle équipe de recherche indépendante
- « **Consolidators** » : 6 à 10 ans après le PhD, chercheurs qui sont en train de consolider leur équipe de recherche indépendante

III. Appel Starting Grants 2010

c) Critères d'éligibilité

- **Nouveau ! Critère de 2 à 10 ans après l'obtention de leur doctorat** (ou diplôme équivalent).
- **C'est la date d'obtention du PhD (ce sont les règles nationales qui s'appliquent) et la date d'ouverture de l'appel qui seront prises en compte pour le calcul de la période d'éligibilité.**
- **Cela veut dire qu'il faudra avoir obtenu son PhD entre le 30 juillet 1999 et le 30 juillet 2007.**

III. Appel Starting Grants 2010

c) Critères d'éligibilité

- La période peut être prolongée, sans dépasser **14,5 ans** :
 - ✓ congés de maternité (18 mois par enfant) et de paternité
 - ✓ les enfants nés avant ou après l'obtention du doctorat
 - ✓ interruptions dues à des maladies longues
 - ✓ service militaire
- Le travail à temps partiel ne permet pas d'allonger cette période

III. Appel Starting Grants 2010

d) Dossier de soumission

Section 1 (11 pages)

- **Potentiel de leader scientifique** : 2 pages
- **CV** (incluant une **fiche d'identité de financement**) : 2 pages
- **Track-record** : 2 pages
- **Résumé détaillé du projet scientifique (extended synopsis)**
en mettant en évidence son caractère novateur : **5 pages**

III. Appel Starting Grants 2010

d) Dossier de soumission : potentiel scientifique

Potentiel du candidat à devenir **un leader scientifique** :

- description des réalisations scientifiques du chercheur, prouvant sa capacité d'aller au-delà de l'état de l'art;
- la diffusion et l'appréciation des résultats scientifiques obtenus par le porteur de projet (publications, citations, financements obtenus, prix internationaux, etc.)

III. Appel Starting Grants 2010

d) Dossier de soumission : *Track-record*

Track-record (*Titres et travaux*):

- **Publications en tant qu'auteur principal** (en soulignant celles où son directeur de thèse n'apparaît pas en tant que co-auteur)
- **Brevets déposés** (si applicable)
- **Invitations à intervenir** lors de conférences internationales de prestige et / ou dans le cadre de grandes écoles internationales (si applicable)
- **Prix scientifiques et récompenses d'ordre international, appartenance à des Académies de prestige** (si applicable)

III. Appel Starting Grants 2010

d) Dossier de soumission

Section 2 (*15 pages*)

- **description détaillée du projet scientifique**, des aspects techniques, insistant sur son caractère innovant, son impact potentiel et la méthodologie de la recherche.

N.B.!

- ➔ **Il est attendu que le PI dédie au moins 50% de son temps au projet ERC!**
- ➔ **Une attention particulière devrait être accordée aux questions éthiques!**

III. Appel Starting Grants 2010

d) Dossier de soumission

Section 3 (2 pages)

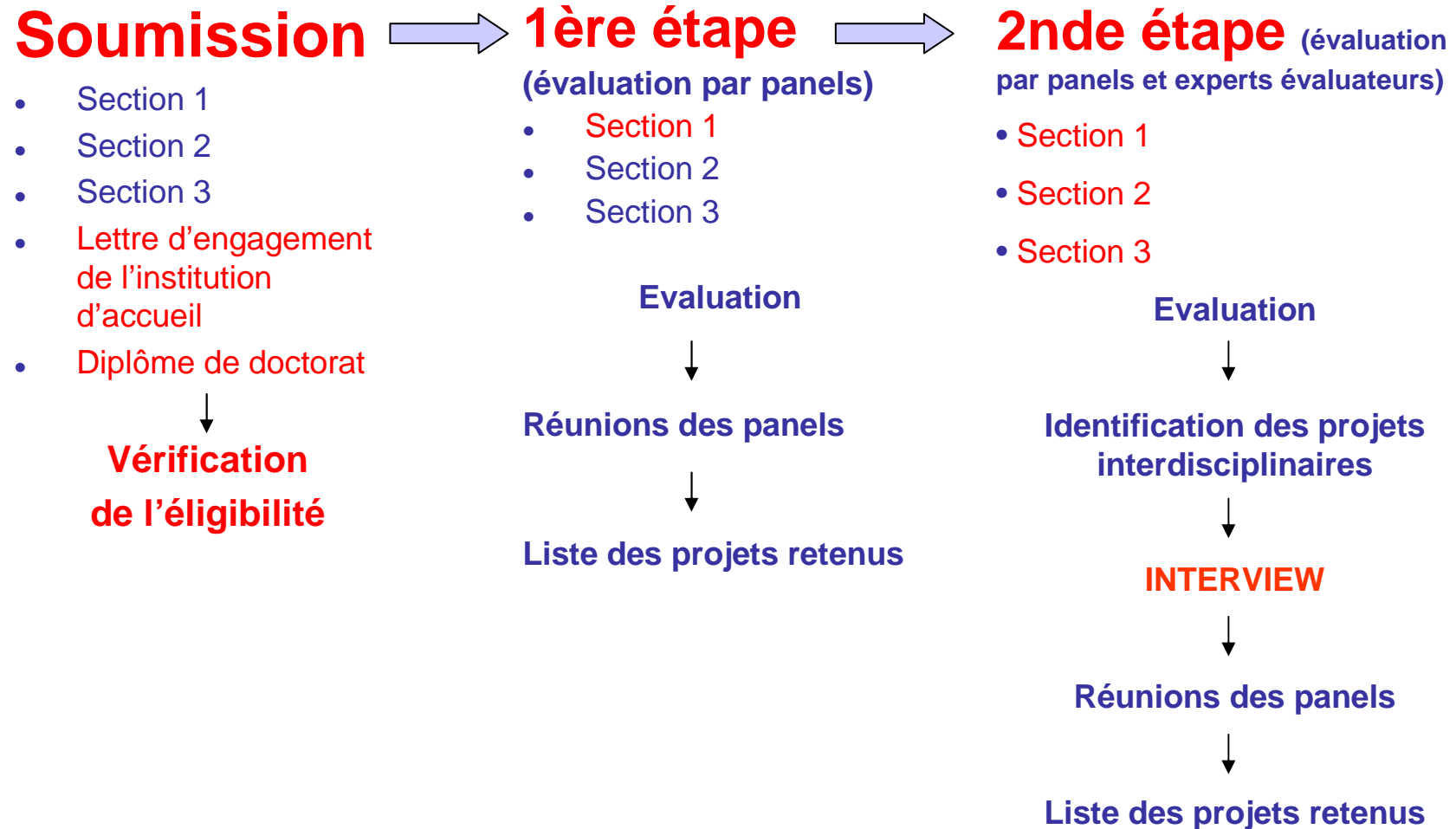
➤ description de l'environnement de recherche et la façon dont il contribue à atteindre les objectifs du projet

Annexes (à joindre impérativement au dossier) :

- La lettre d'engagement de l'institution d'accueil (voir modèle dans le Guide du candidat)
- Le tableau des questions éthiques (doit être inclus dans la section 2)
- La copie du diplôme de PhD
- **Les dossiers incomplets ne seront pas examinés!**

III. Appel Starting Grants 2010

e) Evaluation : la procédure



III. Appel Starting Grants 2010

e) Evaluation: la procédure

Première étape d'évaluation

- Evaluation de la Section 1 du dossier (potentiel de leader scientifique + CV + track-record + résumé détaillé) qui sera jugée et notée sur la base des deux premiers critères d'évaluation (*potentiel du candidat, qualité du projet*)
- Un classement est effectué
- Seront retenues pour la 2nde étape un nombre de propositions ayant au moins la moyenne (note ≥ 4), mais ce nombre ne pourra pas dépasser deux fois et demi le potentiel de financement du budget alloué au panel

III. Appel Starting Grants 2010

e) Evaluation: la procédure

Seconde étape d'évaluation

- **Évaluation de la proposition complète (sections 1-3) + interview**
 - a) examen et notation des projets par des *referees* et les panels
 - b) les propositions interdisciplinaires sont marquées
 - c) les candidats sont auditionnés :
 - ✓ les règles varient d'un panel à l'autre
 - ✓ durée : entre 20 et 30 minutes (5 à 10 pour une présentation et 15 à 20 pour un échange)
 - d) les candidats au-dessus du seuil de qualité sont classés dans une liste

III. Appel Starting Grants 2010

e) Evaluation : la procédure

- **Les projets interdisciplinaires** seront évalués par un seul panel
- C'est le panel choisi (« primary panel ») qui décide s'il s'agit d'un projet interdisciplinaire et s'il y a lieu d'inviter un ou plusieurs membres d'un deuxième panel pour participer à l'évaluation de la proposition.
- Les projets classés dans un rang leur permettant d'être financés dans le cadre du budget attribué au panel sont retenus définitivement dans la liste du panel.
- Les projets classés au dessus du seuil mais dont le classement les positionne dans la liste de réserve hors budget du panel feront l'objet d'une seconde évaluation qui permettra de garantir qu'ils ont bénéficié d'un avis d'experts adapté à leur spécificité. Ils seront classés et éventuellement financés par le budget réservé aux projets interdisciplinaires.

III. Appel Starting Grants 2010

f) Candidatures multiples

Critères d'ordre général

- **Un porteur de projet ne pourra bénéficier que d'une seule subvention à la fois.**
- **Un porteur de projet (Principal Investigator) ne peut être associé qu'à une seule candidature aux appels ERC par an.**

III. Appel Starting Grants 2010

f) Candidatures multiples

Critères spécifiques « Starting Grants » :

- Les candidats ayant soumis une proposition à l'appel **Starting Grants 2009** peuvent à nouveau déposer un dossier s'ils ont dépassé le seuil de qualité à l'issue de la seconde étape d'évaluation.
- *Nouveau !* Un porteur de projet ayant soumis sa candidature à un appel **Starting Grants 2010** ne pourra pas postuler l'année suivante, sauf si son projet a dépassé le seuil de qualité à l'issue de la première étape d'évaluation.
- Les porteurs de projet ayant obtenu une subvention ERC « Starting Grants » pourront postuler aux appels « Advanced Grants » pendant les deux dernières années de leur projet.

IV. Appel Advanced Grants 2010

- a) Informations générales
- b) Profil du candidat
- c) Dossier de soumission
- d) L'évaluation
- e) Les candidatures multiples

IV. Appel Advanced Grants 2010

a) Informations générales

- Nom de l'appel : **ERC-2010-AdG**
- Budget : **590 M euros**
- Date de publication de l'appel : **le 29 octobre 2009**
- Trois dates de clôture :
 - Sciences physiques et ingénierie : **24 février 2010**
 - Sciences de la vie : **17 mars 2010**
 - Sciences Humaines et Sociales : **7 avril 2010**

Heure de clôture : à 17h00 (heure de Bruxelles)
- **Destiné à tous les chercheurs confirmés** qui mènent un projet de recherche novateur, aux frontières de la connaissance.

IV. Appel Advanced Grants 2010

a) Informations générales

- **Montant de la subvention: 2 500 000 €** pour des projets allant jusqu'à 5 ans
- **Dans des cas exceptionnels, la subvention peut aller jusqu'à 3 500 000 €:**
 - ✓ chercheurs confirmés venant de pays tiers qui veulent mener leur projet de recherche en Europe (Européens expatriés, chercheurs non européens)
 - ✓ présence d'un ***co-investigator***
 - ✓ acquisition de grands équipements

IV. Appel Advanced Grants 2010

b) Profil du candidat

- L'appel ERC Advanced Investigator Grants 2010 est ouvert à tous les chercheurs confirmés, reconnus en tant que leaders d'exception, qui mènent un projet de recherche exploratoire.
- Les candidats à l'appel Advanced Investigator Grants doivent faire la preuve d'un **excellent track-record** (***pour ce qui concerne les 10 années précédant l'appel***) qui devra être détaillé dans le projet soumis.

IV. Appel Advanced Grants 2010

b) Définition du *co-investigator*

- Présence d'un / plusieurs *co-investigator(s)* dans les **projets interdisciplinaires**, mais cela doit être justifié
- Le *co-investigator* est **membre de l'équipe avec un statut un peu spécial** (il est spécialiste d'une discipline que ne maîtrise pas le PI)
- **Il est sous le leadership du Porteur de projet**
- Il doit fournir **CV+ track-record + fiche de leader scientifique** dans la section 1 du dossier

IV. Appel Advanced Grants 2010

c) Dossier de soumission

Section 1 (11 pages)

- **Profil de leader scientifique** : 2 pages
- **CV** (incluant une fiche d'identité de financement) : 2 pages
- **Track-record détaillé** : 2 pages
- **Co-investigator** : CV+ track-record + fiche du profil scientifique (6 pages maximum)
- **Résumé détaillé du projet scientifique (extended synopsis)**
du projet scientifique, en mettant en évidence son caractère novateur : 5 pages

IV. Appel Advanced Grants 2010

c) Dossier de soumission

Fiche du profil scientifique

- description des réalisations du chercheur dans son domaine ou dans les domaines scientifiques avoisinants, prouvant sa capacité d'aller au-delà de l'état de l'art
- la diffusion et l'appréciation au niveau international des résultats scientifiques obtenus par le porteur de projet (publications, citations, financements obtenus, prix internationaux, etc.)
- sa capacité d'orienter et de diriger de jeunes chercheurs vers une recherche de haute qualité (mettre en évidence les activités de recherche conduites sous la tutelle du PI par des étudiants doctorants et post-doctorants, ainsi que leur carrière)
- la mise en évidence de sa capacité d'alterner les champs thématiques de façon productive et / ou d'établir de nouvelles approches multidisciplinaires

IV. Appel Advanced Grants 2010

c) Dossier de soumission

Track-record

Track-record (**Titres et travaux**) -10 années qui précèdent l'appel

Au moins un des indicateurs suivants :

- en principe, **10 articles** en tant qu'auteur senior en mettant en évidence le nombre de citations que ces publications ont suscitées
- en principe, **3 monographies et chapitres d'ouvrage** (si applicable), en indiquant si il y a traduction dans une autre langue
- en principe, avoir déposé **5 brevets d'invention** (si applicable)

IV. Appel Advanced Grants 2010

c) Dossier de soumission

Track-record

- en principe, **10 participations** à des conférences internationales de prestige et dans le cadre d'écoles internationales comme conférencier invité (si applicable)
- en principe, avoir conduit **3 expéditions ou campagnes de recherche** (si applicable)
- en principe, avoir organisé (en tant que membre du comité directeur/ comité organisationnel) **3 conférences internationales dans son domaine scientifique** (si applicable)
- il est attendu que les candidats soient des lauréats de prix scientifiques reconnus sur le plan international ou membres d'Académies de prestige (si applicable)

IV. Appel Advanced Grants 2010

c) Dossier de soumission

- **Section 2** (*15 pages*)
description détaillée du projet scientifique, des aspects techniques, insistant sur son caractère innovant, son impact potentiel et la méthodologie de la recherche

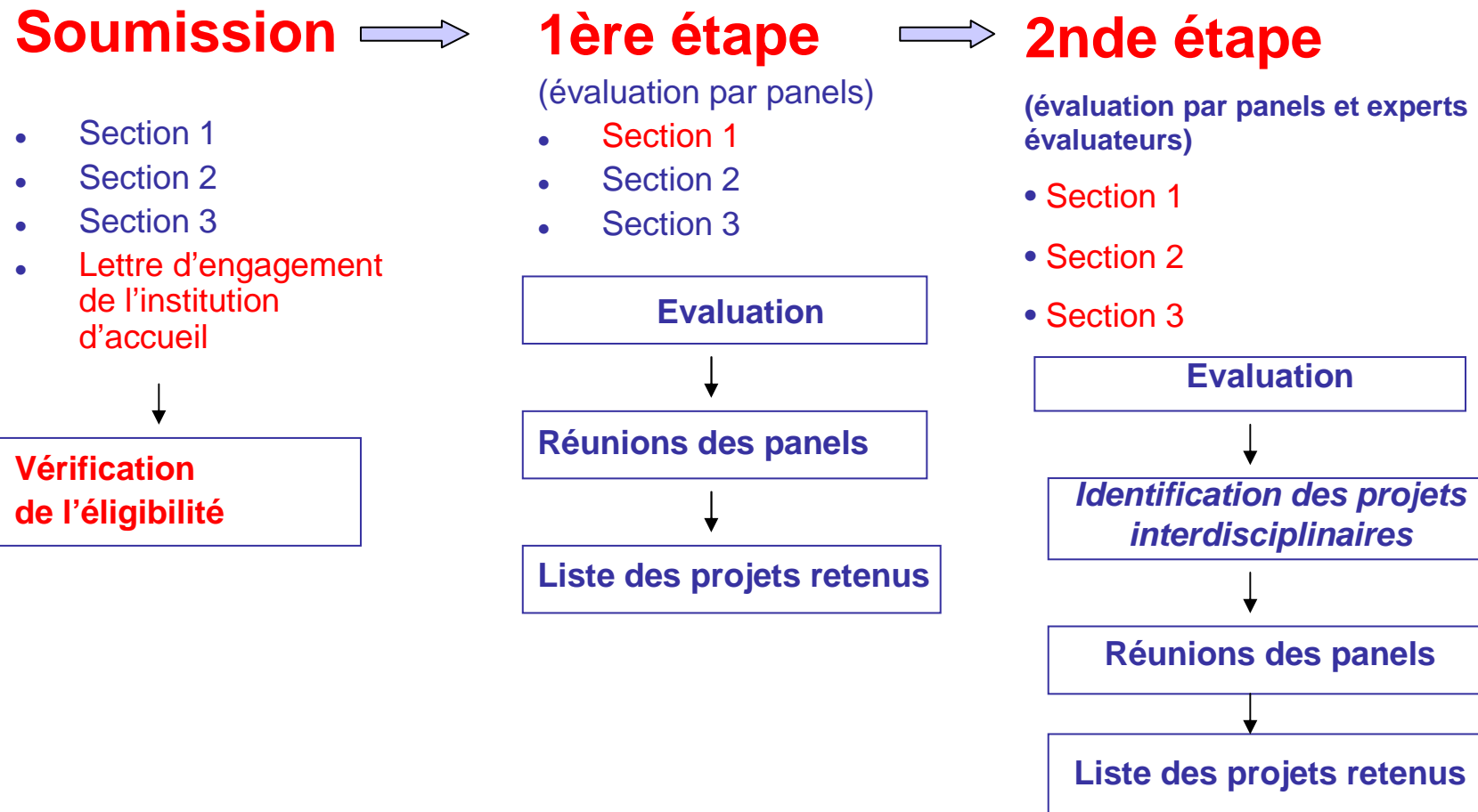
- **Section 3** (*2 pages*)
description de l'environnement de recherche et la façon dont il contribue à atteindre les objectifs du projet

- **Annexes**
 - ✓ Lettre d'engagement de l'institution d'accueil
 - ✓ Tableau des questions éthiques

- **Les dossiers incomplets ne seront pas examinés!**

IV. Appel Advanced Grants 2010

d) Évaluation : la procédure



IV. Appel Advanced Grants 2010

e) Candidatures multiples

- Un porteur de projet / co-investigateur ayant vu sa **candidature rejetée** à un des deux appels « Advanced Investigator Grants » (2008 ou 2009) **ne pourrait pas soumettre une autre proposition en 2010**, sauf si son projet a obtenu le seuil de qualité (≥ 4) à l'issue de la première étape d'évaluation.
- Un porteur de projet ayant soumis sa candidature à l'appel Advanced Grants 2010 ne pourra pas postuler l'année suivante sauf si son projet a dépassé le seuil de qualité à l'issue de la seconde étape d'évaluation.

Appels ERC 2010 Important à savoir !

- **La lettre d'engagement de l'institution d'accueil est indispensable**
La lettre d'engagement de l'organisme d'accueil est signée par la personne habilitée à engager juridiquement l'institution d'accueil et non par le directeur d'unité
- **La Commission exige un lien administratif entre le porteur de projet et l'institution d'accueil. Il est donc conseillé que le chercheur désigne son employeur comme institution d'accueil**
- **Evaluation en deux étapes**
Dans la première étape le projet ne sera évalué qu'avec le résumé de 5 pages (Section 1). Il ne faut donc pas négliger sa rédaction!

Appels ERC 2010

Comment se faire aider

- **Contactez systématiquement la cellule Europe de votre Université ou de votre organisme**
- **Contactez les départements scientifiques dont vous dépendez (CEA, CNRS, INRA, INRIA, INSERM, etc.)**
- **Les membres du PCN ERC qui vous sont les plus proches**
- **D'autres scientifiques de votre domaine**

CONSORTIUM PCN ERC

➤ Les membres du comité exécutif PCN ERC :



Philippe Roussignol, Chargé de mission CNRS pour le PCN ERC

Izo Abram, Coordinateur du PCN, Directeur des Affaires européennes du CNRS

Marinela Popa, Ingénieur support du PCN ERC, CNRS

➤ Les membres du comité de pilotage PCN ERC:



Guillaume Fusai, Chargé de Mission, affaires européennes, CEA

Christine Useille, Responsable valorisation, Université Lille 2, CPU

Isabelle Albouy, Responsable affaires européennes, INRA

Virginie Choay, Chargée de projet, affaires européennes, INRA

Philippe Arhets, Directeur adjoint du DPRE, INSERM

Richard Salives, DRH, INSERM

Jean-Pierre Banâtre, Directeur des partenariats européens, INRIA

Alix Gicquel, Directrice de l'USAR - CNRS



Appels ERC 2010

Sessions d'information du PCN ERC

- **Strasbourg : le 8 septembre 2009**
- **Montpellier, Rennes : le 10 septembre 2009**
- **Lille : 11 septembre 2009**
- **Lyon, Paris : le 14 septembre 2009**
- **Toulouse : le 16 septembre 2009**
- **Bordeaux : le 18 septembre 2009**
- **Marseille : le 25 septembre 2009**

- **Pour plus de détails:**
<http://www.eurosfaire.prd.fr/7pc/erc/index.php>

LIENS UTILES

- **Hotline PCN ERC** : pcn-erc@cncrs-dir.fr
- **Site du PCN-ERC** :
<http://www.eurosfaire.prd.fr/7pc/erc/>
- **Site de l'ERC** : <http://erc.europa.eu/>
- **Site de CORDIS** :
http://cordis.europa.eu/fp7/home_fr.html